



 <p>Service de Dermatologie du Pr. O. Chosidow Hôpital Henri-Mondor 51, av du Mal de Lattre de Tassigny 94010 Créteil cedex</p> <p>Coordinateur du Centre NF : Pr P. Wolkenstein Praticien Hospitalier : Dr L. Allanore Attaché : Dr JC. Moreno</p> <hr/> <p>Coordinatrice administrative : Françoise Tailhardat 33 (0) 1 49 81 44 61 Télécopie : 33 (0) 1 49 81 37 97</p>	<p>Créteil, le 15 janvier 2011</p> <p>Pour plus d'informations concernant la neurofibromatose, vous pouvez vous connecter sur le site : http://neurofibromatoses.aphp.fr/</p>
--	---

Limites du diagnostic pré-implantatoire :

Seuls trois centres sont autorisés pour cette activité en France (Paris Necker/Béclère, Strasbourg et Montpellier). Les trois centres ont des moyens très limités et un délai d'attente important est à prévoir.

Limites gynécologiques :

Il faut que la réponse ovarienne à la stimulation soit suffisante.

Le centre parisien ayant noté une diminution significative des taux de grossesse chez les patientes de plus de 38 ans, les patientes ne sont pas prises en charge au-delà de cet âge. Les femmes doivent donc avoir 35 ans au plus au moment de la demande.

Limites génétiques :

Le diagnostic pré-implantatoire au cours de la neurofibromatose 1 repose en majeure partie sur une approche indirecte. Il est donc nécessaire d'avoir l'ADN de deux personnes atteintes dans la même famille.

Si l'on ne recherche que la mutation (diagnostic direct) sur les embryons cela expose à un risque d'erreur conséquent du fait des "allèles drop-out", c'est à dire l'amplification d'un seul des 2 allèles présent dans la cellule. Ce risque varie selon la séquence génétique à analyser, mais il peut atteindre 25 à 30%, ce qui amène à un risque d'erreur conséquent.

En pratique :

Pour qu'un couple puisse être candidat à un diagnostic pré-implantatoire il faut que la femme ait moins de 35 ans et que l'ADN de deux personnes atteintes dans la famille soit disponible.